Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 974-219740180-20260428-DPC_26_053-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE
SEANCE DU MARDI 28 AVRIL 2026

DELIBERATION N° DVC/DPC/26/053 - ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS : ASSOCIATION SPORTIVE DE MOKA – ANIMATION ET COHESION SOCIALE

La Maire certifie que la liste des délibérations de la présente séance a été mise en ligne sur le site Internet de la ville le

06 MAI 2026

que la convocation a été faite le 22 / 04 / 2026 et que le nombre de conseillers municipaux présents a été de 37 sur 39.

COMMUNE DE SAINTE-MARIE DEPT DE LA REUNION
Le Maire
Céline SITOUZE

L'an deux mille vingt-six, le mardi 28 avril à 17 h 40 , le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle polyvalente communale de Duparc, après convocation légale, sous la Présidence de Madame la Maire, Céline SITOUZE

Etaient présents : Mme Céline SITOUZE, Maire

Adjoints: M. André CHERIMONT - Mme Lucie GRONDIN DAFREVILLE - M. Jean-Paul LEOCADIE - Mme Roseline VALLIAMEE-CALLY - M. Jean-François VELIN - CASSIM - Mme Marie Silogia TECHER - M. Dimitri VINKETASSALA - Mme Marie-Joelle NAUCHE - M. David BRUNO - Mme Heliette BAKARI SITOUZE - M. Teddy LIBELLE - Mme Angélique MOUTOUSSAMY- M. Teddy PALIATA - Mme Nicole GIVRAN.

Conseillers Municipaux : M. Gilbert RAMASSAMY - Mme Renée GUEDAMA - Mme Angélina POULLAIN - M. Daniel CONVERT - M. Yannis MARINIER - Mme Régine SOUPRAMANIEN MOUTAMA – Mme Fabienne IVOULA MOUSSA PANDION - Mme Catherine PEROUMAL ELLAMA - M. Nils BRYNHILDSVOLL - Mme Elodie APALAMA - M. Julien RODE - M. Alexandre MARTIN - Mme Cynthia LAUDE - M. Julien IMAHO - M. David MOUCOUVEIA - M. Yves FERRIERES - M. Jérôme ALAGUIRY - Mme Cindy M'COUROUPA – M. Billy PANECHOU - M. Ayoub QAZI - Mme Marie-Line SOUBADOU - Mme Ludivine TOMAS.

Etaient absents : Mme Elisemène ERAPA - Mme Julie LEBON.

Monsieur David MOUCOUVEIA a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 974-219740180-20260428-DPC_26_053-DE

DELIBERATION N°DVC/DPC/26/053

ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS : ASSOCIATION SPORTIVE DE MOKA – ANIMATION ET COHESION SOCIALE

L'association Sportive de Moka, depuis de nombreuses années accentue les efforts pour construire une dynamique sociale sur le quartier de Moka, en mettant l'accent sur la participation citoyenne, l'entraide, la solidarité, le lien intergénérationnel et l'éducation.
L'animation sociale développée ces dernières années a pu apporter une plus-value en direction des familles résidant à proximité de l'école, qui constitue un rôle fédérateur et moteur dans la vie de la cité.

L'opérateur associatif très impliqué dans la vie du quartier, souhaite pour l'année 2026 et dans la continuité de celles qui ont précédé, poursuivre son travail axé sur des points forts, tels que, la réussite scolaire, l'aide à la parentalité, le fonctionnement d'une ludothèque, l'animation de quartier, les sorties familles, l'aide aux devoirs par le biais du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS).
Afin de permettre à l'association de concrétiser son programme d'activités 2026, le conseil municipal décide :

- D'adopter le principe d'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association sportive de Moka au titre de l'année 2026.

- De procéder au versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de cinq mille euros (5 000 €) à l'association Sportive de Moka

- D'autoriser La Maire à signer tous les documents y afférents.

.....

ADOPTE A L'UNANIMITE.

.....

Pour extrait certifié conforme.

La Maire

Céline SITOUZE

COMMUNE DE SAINTE-MARIE DEPT DE LA REUNION